

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires, spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement à caractère personnel.

MUPRAS :Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



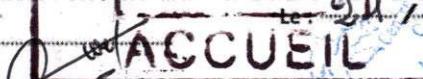
Déclaration de Maladie

N° W19-507813

<input checked="" type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input checked="" type="checkbox"/> Optique	<input type="checkbox"/> Autres
Cadre réservé à l'adhérent (e)		222 LT	
Matricule :	1930	Société :	Royal Air Maroc
<input type="checkbox"/> Actif	<input checked="" type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	
Nom & Prénom :		ZHAR Neurreddine	
Date de naissance :		13-07-55	
Adresse :		N° 36 Colline 2 Casablanca	
Tél. :		0661.796337	Total des frais engagés : 2,062,00 Dhs

Cadre réservé au Médecin	
Cachet du médecin :	
	
Date de consultation :	
Nom et prénom du malade :	
Lien de parenté :	
Nature de la maladie :	
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :	
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.	

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.
 Fait à Casablanca le 01/01/2020.
 Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

EXÉCUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Pr. H	Date	Montant de la Facture
	Centre DRU de Dia C.O.D.E.A.L. PA Ouvert 24/7 Tél. 03 22 47 20 20 IAPE : 91 24/01/2020	24/01/2020	262,30

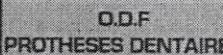
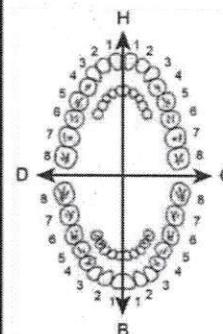
ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

VIOLET ADHERENT

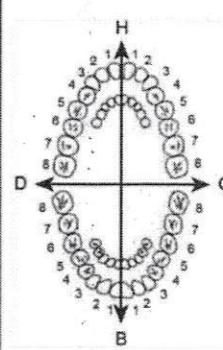
* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.



DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction] ctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession



VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DEBUT D'EXECUTION

FIN
D'EXECUTION

COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DATE DU
DEVIS

DATE DE
L'EXECUTION

Casablanca le 21/01/2020

Casablanca, le

Dr. Abdelkrim LAMRANI

Dr. Réda MOUFFAK

Dr. Hassan CHELLY
Professeur Agrégé

Dr. M. Amine HESSISSEN
Professeur Agrégé

Dr. Mohamed BENNIS
Allergologue

Monsieur NOUREDDINE ZHAR



ALER-Z 10 mg

1 cp le soir pendant 2 mois

NAZAIR doses nasales

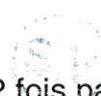
1 pulvérisation le soir pendant 2 mois

- La main droite pulvérise la narine gauche et vice-versa
- Tête légèrement penchée en avant



OTRIVINE 1/00

2 gouttes dans chaque narine 2 fois par jour pdt 6 jours



Professeur H. CHELLY

Professeur H. CHELLY
Centre O.R.L.
De Diagnostic et Exploration
Angle Brahim Roudani et Rue Jean Jaurès
Tél: 05 22 47 55 85 - Fax: 05 22 47 18 41

HARMONIA DE L'OASIS
Dr. EDDOBNI Hichem
152 Bis, Route de l'Oasis
ASA-Anfa-Tél. (02) 99.02.84

T-262,30



Angie
Boulevard Brahim Roudani
&
7, Rue Jean Jaurès
20 060 Casablanca
Tél. 0522 88 01 01
0522 47 20 20
0522 47 30 30
0522 47 32 32
Fax 0522 20 18 85
codealfarabi@gmail.com
IF : 14478582
ICE : 001837199000069





e

BI

CENTRE

DIAGNOSTIC & EXPLORATIONS

Casablanca le 21/01/2020

Casablanca, le

Dr. Abdelkrim LAMRANI

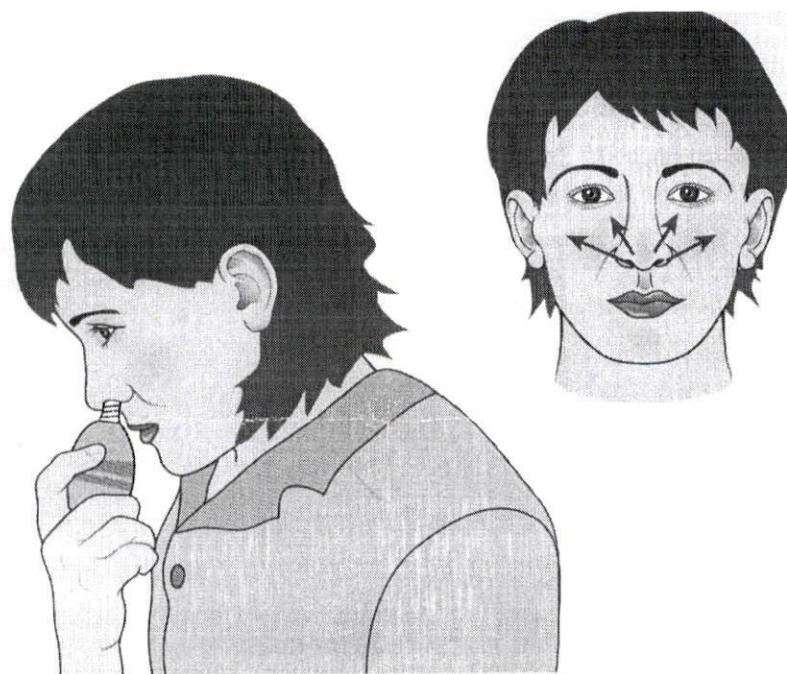
Dr. Réda MOUFFAK

Dr. Hassan CHELLY
Professeur Agrégé

Dr. M. Amine HESSISSEN
Professeur Agrégé

Dr. Mohamed BENNIS
Allergologue

Monsieur NOUREDDINE ZHAR



la main droite pulvérise la narine gauche
et vice versa
Tête penchée en avant



Angle
Boulevard Brahim Roudani
&
7, Rue Jean Jaurès
20 060 Casablanca
Tél. 0522 88 01 01
0522 47 20 20
0522 47 30 30
0522 47 32 32
Fax 0522 20 18 85
codealfarabi@gmail.com
IF : 14478582
ICE : 001837199000069

Professeur H. CHELLY

Professeur H. CHELLY
Centre O.A.L. AL FARABI
De Diagnostic et Exploration
Angle Brahim Roudani et Rue Jean Jaurès
Casablanca - Maroc
Tél: 05 22 47 36 86 - Fax: 05 22 47 18 41

ORL
Diagnostic & Explorations

الأذن الأنف والحنجرة
الفحص والتخيص



Casablanca, le

21/11/2016

Dr. Abdelkrim LAMRANI

Dr. Réda MOUFFAK

Dr. Hassan CHELLY
Professeur Agrégé

Dr. M. Amine HESSISSEN
Professeur Agrégé

Dr. Mohamed BENNIS
Allergologue

COMPTE RENDU DE NASOFIBROSCOPIE

M^{me} ZHAN Novembre

P.D.R.
obst. nasale

Compte rendu d'endoscopie :

Après méchage des fosses nasales à la xylocaïne naphtazolinée à 5% et l'introduction du fibroscope par la narine droite, progression derrière le voile, vision panoramique du larynx. Vestibule laryngé, fente glottique respectée. Course des cordes vocales normale et symétrique. Sinus piriforme libre.

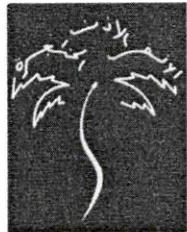


Angle
Boulevard Brahim Roudani
&
7, Rue Jean Jaurès
20 060 Casablanca

Tél. 0522 88 01 01
0522 47 20 20
0522 47 30 30
0522 47 32 32

Fax 0522 20 18 85
codealfarabi@gmail.com
IF : 14478582
ICE : 001837199000069

INPE : 091040949
Algérie - 05 22 47 20 20 - Fax : 05 22 70 18 85
Centre ORL de Diagnostic et d'Explorations
Centre ORL de Diagnostic et d'Explorations
Pr. H. CHELLY



code
AL FARABI

مركز فحص وتشخيص امراض الاذن والحنجرة الفرابي
CENTRE O.R.L DIAGNOSTIC & EXPLORATIONS

Angle Rue Jean Jaurès et Brahim Roudani CASABLANCA
TEL : 022 47 20 20 / 30 30 FAX : 022 20 18 85



Pr. H. CHELLY
Centre ORL de Diagnostic et d'Explorations
C.O.D.E AL FARABI Casablanca
Angle Rue Jean Jaurès et Brahim Roudani
Tel : 022 47 20 20 - Fax : 022 20 18 85
INPE : 022 40 949

NOTE D'HONORAIRES NASOFIBROSCOPIE

Le 21/01/22

Reçu la somme de

..... 600Dh

De Mr, Melle, Mme

..... 2.100Dhs.

Pour consultation ORL + nasofibroscopie (C2 + K10)

Pr. H. CHELLY
Centre ORL de Diagnostic et d'Explorations
C.O.D.E AL FARABI Casablanca
Angle Rue Jean Jaurès et Brahim Roudani
Tel : 022 47 20 20 - Fax : 022 20 18 85
INPE : 022 40 949



مركز فحص وتشخيص امراض الاذن والحنجرة الفرابي
CENTRE O.R.L DIAGNOSTIC & EXPLORATIONS

Angle Rue Jean Jaurès et Brahim Roudani CASABLANCA
TEL : 022 47 20 20 /47 30 30 FAX :022 20 18 85

NOTE D'HONORAIRES

Le 21-1-2002

Reçu la somme de

1.200,00 M.M. Mille deux cent M.M

De Mr, Melle, Mme

2. HAB. Noureddine

Pour consultation ORL (C2) + (K10) pour mise en place

diem dans Place
Côte D'Ivoire.

Mr. H. CHELLY
O.R.L
Centre CODE Diagnostic et Explorations
C.O.D.E.A.F. Casablanca
Angle Rue Jean Jaurès et Brahim Roudani, Casablanca
Tel : 05 22 47 20 20 Fax : 05 22 20 18 85
IN.P.C. 01 10 409 49